

Strasbourg, septembre 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Forum international de la retraite à Mulhouse les 15, 16 et 17 octobre 2019

Vous êtes, ou avez été, salarié(e) en Allemagne, en Suisse et/ou en France et vous vous posez de nombreuses questions à propos de vos futures retraites : à quel âge peut-on les demander ? Comment sont-elles calculées ? Quels en seront les montants ? Quel organisme prendra en compte les cotisations versées ?

Pour répondre à toutes vos interrogations, les caisses de retraite allemandes (Deutsche Rentenversicherung), les caisses de retraite suisses (SVA Basel-Landschaft, Ausgleichskasse Basel-Stadt) et la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail d'Alsace-Moselle (Carsat) organisent, à votre intention, un **Forum International de la Retraite** du **15 au 17 octobre 2019 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h00** – Centre d'examen de santé du Haut-Rhin - 2, rue de Lucelle au 3^{ème} étage à Mulhouse. A cette occasion, nous vous proposons de rencontrer, **sur rendez-vous exclusivement**, un conseiller retraite des caisses participantes.

Pour prendre rendez-vous : www.carsat-alsacemoselle.fr rubrique Salariés/Forum international de Mulhouse.

Au moment de votre inscription, merci de préciser votre **nom, prénom, nom de jeune fille, date et lieu de naissance, numéro de téléphone et numéro d'affiliation français ou suisse.**

Lors du rendez-vous, n'oubliez pas de vous munir de votre carte d'assurance maladie, de votre carte d'identité, et si vous intervenez au nom d'un tiers, d'une procuration et d'une photocopie de sa carte d'identité.



Carsat Alsace-Moselle
36, rue du Doubs
67011 Strasbourg Cedex 1

www.carsat-alsacemoselle.fr

La Carsat Alsace-Moselle est un organisme de droit privé en charge d'une mission de service public et qui gère :

- la préparation et le paiement de la retraite ;
- la prévention et la tarification des risques professionnels ;
- l'aide et l'accompagnement des assurés en difficulté.

- chiffres clés 2018**
- plus de 5,8 milliards de prestations versées à 725.743 retraités
 - 806.974 salariés couverts contre les risques accidents de travail et maladies professionnelles en Alsace-Moselle
 - 26.908 personnes aidées par le service social

La Carsat est un organisme de la Sécurité sociale